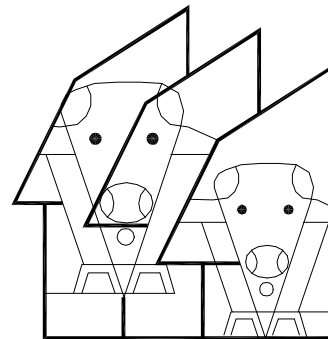
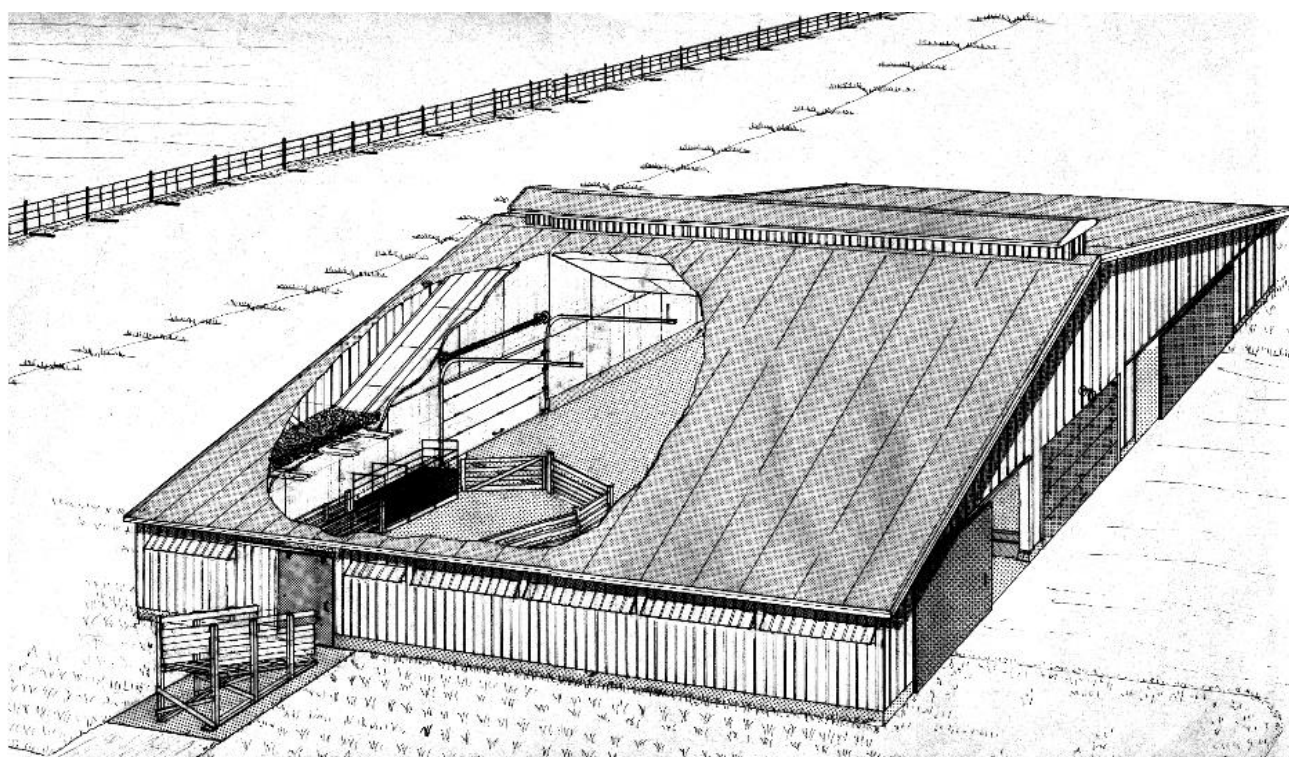


ÉTABLE POUR VÊLAGE 100
VACHES-VEAUX VENTILÉE
NATURELLEMENT



10218

1989-06



ÉTABLE POUR VÊLAGE 100 VACHES-VEAUX

VENTILÉE NATURELLEMENT

Le présent plan fournit les détails d'une étable de vêlage pour un troupeau de 100 vaches-veaux, comprenant 4 loges de vêlage disposées de chaque côté d'une allée d'alimentation et de circulation centrale, un corral à une des extrémités qui sert également d'aire de stabulation libre pour des vaches en fin de gestation, à raison de 3 m² par vache.

Ce bâtiment est du type semi-chaude puisqu'il est isolé, non chauffé artificiellement et ventilé naturellement.

AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET RÉGIE

Comme nous le mentionnions précédemment, ce bâtiment comprend 8 loges de vêlage, un corral pour la manutention des animaux, ainsi qu'une aire de stabulation libre pour vaches gestantes.

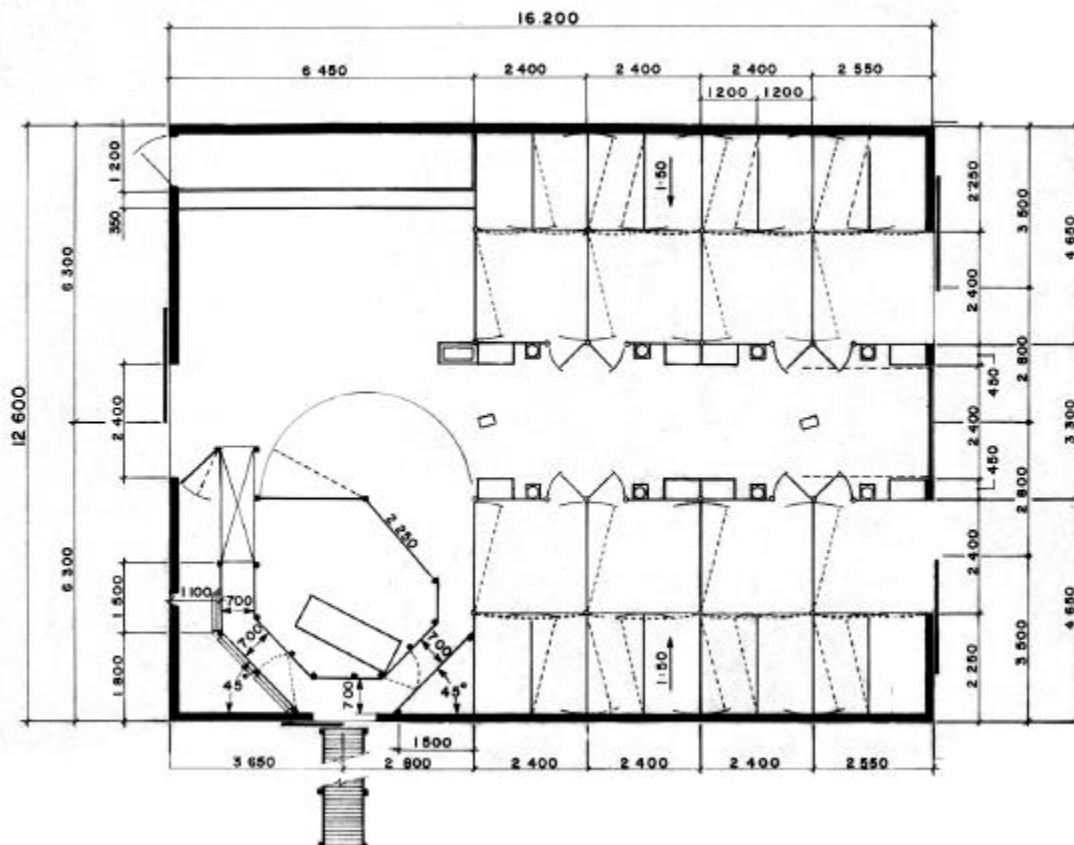
Chaque loge mesure 2 400 mm de largeur par 4 500 mm de longueur, et est divisée en deux aires non séparées, soit: une d'alimentation contiguë à une mangeoire et à un abreuvoir et une autre de couchage en pente (1:50) vers l'aire d'alimentation.

Les séparations des loges sont toutes pivotantes, ce qui permet une grande flexibilité de ces aménagements en facilitant la manutention des animaux et l'écurage qui se fait avec un tracteur muni d'une grappe, d'une lame ou d'une pelle.

Une allée d'alimentation centrale de 2400 mm de largeur facilite l'opération alimentation des vaches en loges.

Un corral avec balance, une cage de contrainte, une rampe de chargement et une barrière poussante, rendent très facile la contention et le traitement à apporter aux animaux.

Une aire de stabulation libre pour vaches en fin de gestation, à raison de 3 mètres carrés/vache est aménagée à même le corral et l'aire d'attente. On retrouve aussi dans cette aire une mangeoire surélevée et un abreuvoir chauffant.



STRUCTURES

Deux possibilités de construction sont incluses dans ce plan, soit une sur fondation de béton conventionnelle avec murs en colombages 38 x 140 x 600 mm c.a.c. et une autre à poteaux de

140 à 184, traités sous pression et espacés de 2 400 mm. Dans les deux cas, la structure de la toiture est constituée de fermes triangulaires espacées selon la charge de neige locale.

ISOLATION

a) Fondation

Dans le cas de la possibilité sur fondation traditionnelle, l'isolation est constituée d'un polystyrène de 50 mm d'épaisseur encastré dans le muret de fondation de béton jusqu'à 600 mm sous le niveau du sol.

Quant à la possibilité sur poteaux le polystyrène est placé cette fois-ci entre les poteaux en ligne avec la face intérieure de ces derniers, et protégé contre les bris mécaniques par des madriers de 38 x 140 traités sous pression. De plus, un morceau de polystyrène est placé horizontalement et à plat sous la sole. Dans le cas de la possibilité sur poteaux, le polystyrène est installé une fois les madriers intérieurs et la sole installés; ensuite on finit l'extérieur.

b) Murs

Les murs sont isolés traditionnellement avec de la laine minérale RSI 3,5, jumelée aux autres composantes habituelles, soit: carton fibre goudronné, papier coupe-vent, espaces d'air (lattes de clouage pour la tôle), coupe- vapeur et finition intérieure (contre plaqué).

c) Plafond

Le plafond est isolé avec de la laine minérale RSI 4,9 et avec dal polystyrène SM 50 mm d'épaisseur fixé aux membrures d'âme inclinées des fermes triangulées donnant sur la sortie d'air centrale.

VENTILATION

La ventilation de ce bâtiment est assurée par une sortie d'air centrale de 200 mm de largeur située au faite du bâtiment (voir plan 90315) et de chaque côté de la bâtiment par une entrée d'air continue, avec une trappe ajustable pour la ventilation par temps froid et par des panneaux isolés de 600 mm de hauteur pour la ventilation d'été.